

CORRESPONDANCES INTERSCOLAIRES

Les camarades sont aujourd'hui persuadés de leur importance.

La technique de ces échanges est loin cependant d'être au point, dans ce sens que nous ne tirons pas de ces échanges tout le bénéfice pédagogique qu'ils peuvent nous donner.

Nous ferons donc connaître, ici, toutes les initiatives, tous les essais, les échecs aussi, partiels ou totaux, dont nous rechercherons les causes.

C'est, nous ne le dissimulons pas, le point délicat de nos techniques, car le succès d'une correspondance interscolaire ne dépend pas seulement de nous, mais aussi, à 50 % au moins, de nos correspondants.

1^o ECHANGE MENSUEL DE JOURNAUX. C'est la partie la plus simple de notre système de correspondance et la plus facile à réaliser. Vous envoyez, en fin de mois, votre journal à 10 écoles correspondantes, qui vous envoient le leur. Sauf quelques défections accidentelles, l'échange marchera.

Il ne faut cependant pas faire un trop gros fonds sur cet échange mensuel à moins que vous parveniez à l'animer et à le vivifier. En effet, le journal correspondant n'a pas, par lui-même, un attrait supérieur et vos enfants n'en tireront qu'un maigre profit si l'échange n'est pas mieux accroché par question, par lettres, par colis, etc...

Nous recommandons de procéder ainsi :

Quand vous avez votre équipe de correspondants mensuels, il faut que vous tâchiez d'abord d'entrer en relations avec les instituteurs de l'équipe, pour vous connaître en premier lieu, pour connaître vos classes, pour organiser le travail et les échanges; Vous pouvez le faire :

a) Par circulaire adressée régulièrement par l'un de vous à ses correspondants (je recommande l'écriture à 4 à 5 ex. avec stylo à bille et papier carbone).

b) Vous pourriez insérer dans le journal mensuel une page spéciale tirée au limographe et plus spécialement destinée aux maîtres correspondants. Cela ferait une liaison automatique comparable à ce qui se fait avec *La Gerbe*.

c) Certaines équipes ont mis en route un cahier roulant sur lequel chaque membre de l'équipe donne les renseignements essentiels sur la classe et son milieu et aborde même les exigences et les possibilités pédagogiques.

d) Dans la classe un ou deux élèves ont la charge d'une école correspondante. Ce sont eux qui reçoivent et lisent le journal en premier lieu, posent des questions, envoient des colis, etc... Nous pensons qu'il faudrait même développer ce système de correspondance qui corrigerait certaines insuffisances de l'échange régulier.

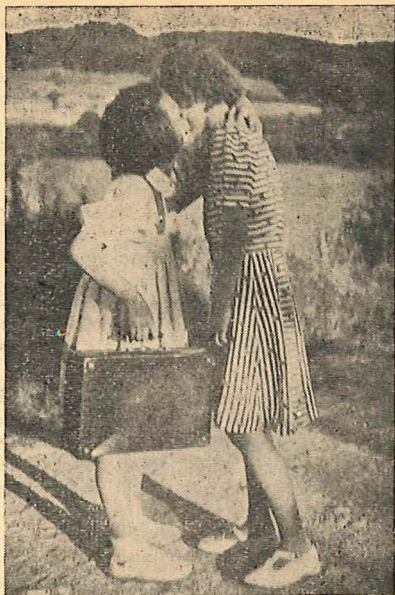


PHOTO DELMARCE

Il se peut qu'un groupe de grands élèves ne rencontre pas, par exemple, de correspondants à sa mesure parmi l'école correspondante régulière. Nous amorcerons pour eux un échange profond avec deux ou trois élèves d'une autre classe. C'est en somme une sorte d'échange plus complexe qui devrait donner de meilleurs résultats. Nous pouvons même mieux aujourd'hui. Si j'ai, par exemple, un groupe de 3 élèves fin d'études qui voudrait des correspondants dans les Landes, j'écris au Délégué Départemental à la Correspondance dans les Landes, qui me trouvera 3 ou 4 élèves F.E. ayant les mêmes besoins.

Il ne faut pas oublier que ce n'est que par l'exploitation pédagogique de nos échanges mensuels ou occasionnels, que nous donnons vraiment vie aux journaux que nous pouvons recevoir.

e) L'organisation des échanges sur la base des Délégués Départementaux nous permettra aussi de mieux choisir nos correspondants sans le secours, toujours lointain, de notre service national. Si un correspondant ne nous envoie pas régulièrement son journal, vous l'avisez et vous le laissez tomber et vous demandez un autre correspondant dans la région qui vous plaît. Ces mauvais échangeurs seront ainsi poussés par la nécessité à faire un effort.

2^o ECHANGE REGulier D'ECOLE A ECOLE. — Il s'agit de l'échange profond qui se fait entre deux classes par envoi au moins une fois par semaine de feuilles imprimées, une lettre tous les 15 jours et un colis tous les mois, les modalités de cet échange devant être réglées souverainement, autant que possible

en fin d'année, entre les correspondants eux-mêmes.

Notre expérience, et ce que nous savons de l'expérience des autres nous prouve que, en fait de correspondants réguliers, il n'y a pas de bonne moyenne : ou bien, c'est excellent pour ne pas dire parfait, ou c'est mauvais.

Si les instituteurs sont bien d'accord ; si les enfants se connaissent par lettre et envoi de photos, et surtout si les instituteurs veillent jalousement à ce que les imprimés, les lettres et les colis partent régulièrement, à ce qu'on réponde aux questions, alors nous avons là la plus puissante motivation scolaire que nous puissions imaginer. Nous ferons du travail à 100 %.

Mais si l'instituteur ne répond pas à nos questions ; si nos enfants envoient des imprimés soignés et ne reçoivent que de loin en loin quelques feuillets sans intérêt ; s'ils attendent un mois une lettre qui déçoit ensuite, les enfants se découragent, l'intérêt pédagogique ne se centre plus sur les correspondants. Ce n'est même pas la peine de continuer.

C'est pourquoi je conseille aux camarades qui vont faire leur demande de correspondant régulier de bien se hâter. Si vous êtes décidés à être de bons correspondants, alors n'hésitez pas. Mais suivez nos conseils. Entrez immédiatement en relations avec l'instituteur correspondant, réglez ensemble l'importance et le rythme des échanges et veillez ensuite à tenir intégralement vos promesses.

Si nos services vous affectent un correspondant régulier qui, dès le début de l'année, ne se prête pas à cette préparation essentielle, n'allez pas plus loin. Cherchez d'autres correspondants. Nous allons faire un essai avec l'*Educateur* qui publiera, en les classant, les demandes accidentelles de correspondances des écoles qui n'ont pas eu satisfaction par le service national.

C'est pour cette même raison que les échanges réussissent tout particulièrement entre camarades qui ont décidé l'échange d'un commun accord, soit au cours des Congrès et des stages, soit au cours de l'année précédente.

Donc, un Conseil important : l'échange régulier est merveilleux mais il suppose une sorte d'engagement sans réserve. Nous pourrions dire, comme dans les annonces : *amateurs s'abstenir*.

3^o ECHANGES D'ELEVES. — Mais il y a du nouveau à propos de l'échange régulier dont nous venons de parler. Ce nouveau, c'est l'*échange d'élèves*, qui a été pratiqué en fin d'années, à une échelle qui dépasse déjà le stade expérimental. Avec les comptes rendus de ces échanges d'élèves, nous allons d'ailleurs rédiger sans tarder une *BENP* qui engagera davantage encore les camarades à s'orienter vers cette réalisation capitale.

Il ne fait pas de doute que si, dès le début de l'année, on envisage l'échange d'élèves,

alors la motivation devient directe et importante, les enquêtes ont leur but naturel ; les parents eux-mêmes s'intéressent directement et d'une façon incroyable à cette pratique. Et que dire de l'échange qui suit la visite, entre amis qui se sont rencontrés et qui se retrouveront.

Je crois que nous devons tous nous orienter vers cet échange d'élèves et choisir en conséquence notre correspondant régulier, en fonction de cet échange. Si nous voulons visiter le Jura, nous chercherons un correspondant régulier dans le Jura. Mais là, dans ce choix du correspondant, nous serons obligés de tenir le plus grand compte de la question distance.

Il serait certes intéressant au point de vue pédagogique que nous allions en fin d'année, visiter le Jura. Mais aurons-nous les fonds nécessaires pour le déplacement. Si nous craignons de ne pas y parvenir, cherchons plus près de nous, dans le Var ou les Bouches-du-Rhône. Contrairement à ce qu'on croit parfois, l'intérêt des échanges n'est nullement fonction de la distance mais seulement des bonnes relations qui se nouent, sur des bases d'équité et d'amitié. La question distance et diversité de milieu peut avoir une certaine importance pour un C.M. ou un F.E. Elle est totalement indifférente pour un C.E., un C.P. ou une classe enfantine. Nous recommandons même la façon de procéder de notre ami Rauscher, de Cernay, Bas-Rhin, qui avait pris comme correspondant régulier de sa classe de perfectionnement, une classe de perfectionnement de Mulhouse à quelques kilomètres et qui avait pu, un jeudi, à frais réduits, visiter ses correspondants.

Je crois qu'il faut aussi que nous portions notre attention sur les possibilités que nous offrirait l'échange à l'intérieur du département, avec parfois gratuité des envois et visites faciles d'écoles à écoles. Nous allons, quant à nous, à l'Ecole Freinet, pratiquer certains essais dont nous rendrons compte.

Nous avons tenu à donner, en ce début d'années, les quelques observations que nous jugeons essentielles. Mais les échanges ont, dans nos techniques, une place si importante que nous en discuterons tout au cours de l'année dans une rubrique spéciale qui sera placée en tête de notre partie scolaire.

En attendant, et après vous être tâtés, mais sans crainte superflue, décidez-vous et faites vos demandes de correspondants. Nous vous aiderons en cours d'année pour que vos échanges soient une totale réussite.

C. F.

P.S. — Si ce n'est déjà fait, remplissez immédiatement la fiche de correspondance jointe à ce n^o, et n'oubliez pas que, pour la surveillance des échanges et la bonne marche de ce service, vous devez envoyer régulièrement votre journal scolaire à *Alziary* d'une part, à *Freinet* de l'autre.

Pour la circulation comme périodiques de nos journaux scolaires

Nous y tenons, car elle constitue une importante économie sans laquelle l'échange régulier ne serait peut-être plus possible.

Cette admission au tarif périodique nous est acquise par des textes officiels que nous ferons valoir s'il le faut. Mais encore faut-il, cela se conçoit, accepter les formalités officielles exigées des périodiques. Nous les rappelons :

a) Déclaration du journal scolaire au Procureur de la République, qui délivre récépissé.

b) Mentions régulières exigées sur le périodique : titre, périodicité, imprimerie spéciale de l'Ecole de... Et, en dernière page, le nom du gérant.

c) Demande d'expédition au tarif périodique adressée au directeur des Postes du département (demander à la Poste). La déclaration au Procureur donne l'existence légale. L'envoi comme périodique dépend exclusivement de la Direction des Postes (déclarez : tirage à 100 exemplaires).

d) Vous devrez respecter la périodicité.

e) Les journaux ne doivent porter aucune mention manuscrite, sinon ils seront taxés comme lettres.

f) Une circulaire récente vient d'instituer une nouvelle formalité : une demande, accompagnée de deux exemplaires de la publication, adressée à la **Commission paritaire des Papiers de Presse, 36, avenue Friedland, Paris-8^e.**

Attendez nos instructions pour faire cette demande. Nous sommes entrés en rapport, en effet, avec le secrétariat de cette commission. Nous lui avons montré le nombre impressionnant de journaux scolaires, tous semblables, paraissant actuellement en France et nous avons demandé si une autorisation de principe ne pourrait pas être accordée à tous nos journaux. Les vacances ont interrompu les pourparlers. Mais nous pensons aboutir. Nous vous informerons.

g) L'envoi des lettres aux correspondants ne peut circuler ni en franchise ni comme périodique. La meilleure solution est de les joindre en colis non fermé et de les expédier en échantillons sans valeur.

Nous demandons à nos camarades de se conformer strictement à ces indications afin d'éviter des cascades de taxation très onéreuses.